



Master Urbanisme et aménagement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Urbanisme et aménagement. 2015, Université Lumière - Lyon 2. hceres-02040938

HAL Id: hceres-02040938

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040938>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Urbanisme et aménagement

- Université Lumière - Lyon 2 (déposant)
- Ecole nationale des travaux publics de l'état - ENTPE

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université Lumière - Lyon 2

Établissement(s) cohabilité(s) : Ecole nationale des travaux publics de l'état - ENTPE

Le master est porté par l'Université Lumière - Lyon 2 mais il est cohabilité avec l'Ecole nationale des travaux publics de l'état (mention) et avec l'Ecole normale supérieure de Lyon - ENS Lyon, l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'Institut nationale de sciences appliqués pour une des spécialités (*Ville et sociétés*). Il existe également un parcours de double diplôme première et deuxième années de masters M1-M2 professionnel avec l'Institut des études politiques de Lyon.

Ce master est structuré autour d'une première année généraliste de tronc commun focalisant sur l'aménagement et l'urbanisme, suivie d'un M2 composé de deux spécialités professionnelles (*Urbanisme et aménagement urbain* et *Urbanisme et politiques urbaines*) et une spécialité recherche (*Ville et sociétés*). Une approche multidisciplinaire est adoptée pour l'ensemble des spécialités.

Avis du comité d'experts

La structure de la formation est cohérente et lisible. Les objectifs de la mention sont de former des professionnels et des chercheurs de très haut niveau dans les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement et des politiques urbaines. La première année (M1) propose une large palette d'enseignements qui par leur diversité et par leur qualité devraient permettre aux étudiants d'acquérir des fondements nécessaires pour les spécialités en deuxième année (M2). La spécialité professionnelle *Urbanisme et aménagement urbain* est centrée sur la production matérielle de la ville et la conception des projets urbains ; elle est clairement organisée et les contenus pédagogiques sont parfaitement en phase avec ses objectifs. La deuxième spécialité professionnelle, *Urbanisme et politiques urbaines*, qui se centre sur les métiers de la planification, du développement urbain et de la gestion de la ville, bénéficie également d'une organisation claire et efficace. Enfin, la troisième spécialité, *Ville et sociétés*, est orientée vers la recherche en urbanisme et propose une initiation pertinente aux problématiques et enjeux de l'urbain et de son aménagement.

La place de cet enseignement au sein de l'Université Lumière - Lyon 2 n'est pas renseignée dans le dossier, mais, par contre, l'intégration de cette formation dans le cadre de l'offre lyonnaise en aménagement et urbanisme est évidente, avec une mise en réseau et des mutualisations intéressantes à travers des coopérations avec des écoles d'ingénieurs lyonnaises (ENTPE et INSA) et avec l'IEP. Au niveau régional ce master s'affirme comme l'une des principales formations dans ce domaine.

Le positionnement de la formation dans son environnement de recherche est très satisfaisant. Le master est adossé à trois Unités Mixtes de Recherche de qualité (EVS, Triangle et LET) et participe au Labex « Intelligence des mondes urbains ». En ce qui concerne le positionnement par rapport au milieu socio-économique, le master bénéficie de liens nombreux avec les collectivités territoriales, les entreprises privées et les sociétés para-publiques, offrant aux étudiants une gamme très large de possibilités pour faire connaissance du monde professionnel.

L'équipe pédagogique est riche de nombreux enseignants-chercheurs et de chercheurs reconnus dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme. Ils sont épaulés notamment par un nombre important de professionnels ayant des compétences et des origines différentes. Globalement le master bénéficie d'un bon équilibre entre les différentes catégories d'intervenants et leurs compétences. Cette équipe semble bien impliquée dans l'encadrement des étudiants aussi bien au travers des stages, direction de mémoires ou dans les rencontres avec l'ensemble des promotions. Le pilotage de la formation apparaît clairement et peut être jugé satisfaisant bien qu'un dispositif du type conseil de perfectionnement, réunissant l'ensemble des acteurs, n'existe pas pour l'instant. Le soutien administratif n'est pas précisé dans le dossier.

L'intérêt du master et son attractivité apparaissent à travers un nombre très important de candidatures. Pour les spécialités professionnalisantes, le taux de satisfaction des étudiants est élevé. L'insertion professionnelle des diplômés est bonne, assez rapide et débouche sur des postes en phase avec la formation (dont une proportion importante de cadres et avec des niveaux de salaires satisfaisants). Par contre, l'alternance semble être peu pratiquée bien que son développement paraîtrait logique pour une telle formation.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	Ce master est bien articulé à la recherche notamment au travers des interventions des enseignants-chercheurs et des chercheurs de grande qualité de différents laboratoires et en particulier de l'UMR 5600 Environnement, ville, société. Déjà en première année il existe une initiation à la recherche pour l'ensemble des étudiants. Par la suite le master propose plusieurs voies pour familiariser les étudiants avec la recherche.
Place de la professionnalisation	Cette dimension de la formation est très bien prise en compte au travers plusieurs dispositifs tels que les séminaires/ateliers animés par des professionnels, la mise en situation professionnelle lors des stages, des réponses aux commandes des professionnels et l'intervention des professionnels dans les cours. En outre la certification professionnelle fait partie intégrale de la formation. Toutefois il est à regretter que le master n'intègre que très peu la formation continue.
Place des projets et stages	Une place importante est accordée en général aux travaux en groupes et aux ateliers professionnels, une forme de pédagogie bien adaptée aux objectifs de la formation. Un stage en milieu professionnel est effectué en M1, selon les modalités classiques qui sont bien précisées dans le dossier. Par contre, il serait sans doute bénéfique pour les étudiants de pouvoir renouveler cette expérience en M2.
Place de l'international	L'international semble avoir été bien pris en compte dans l'organisation de la formation avec les échanges d'étudiants, l'accueil de professeurs-visitants, l'organisation de voyages d'études à l'étranger, les partenariats et la participation des enseignants-chercheurs à différents réseaux internationaux.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Des passerelles sont proposées avec deux diplômes délivrés par l'IEP(Lyon) et l'ENTPE. En général il existe une volonté du master de faciliter la rencontre entre les étudiants et les enseignants et professionnels.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Le master est caractérisé par une grande variété d'approches pédagogiques et une multitude de modalités d'évaluation qui sont toutes pertinentes et bien adaptées au domaine de l'aménagement et de l'urbanisme. La VAE est possible mais il est à regretter qu'un tel master ne soit pas ouvert à l'apprentissage. Un nombre limité de cours est délivré en anglais et l'anglais est obligatoire en M1. L'importance du numérique est reconnue et deux UE en particulier proposent des enseignements précis et pratiques sur cette question.
Evaluation des étudiants	L'évaluation utilise toute la palette classique des modalités d'évaluations (aussi bien individuelles que collectives, écrites comme orales). Le jury comprend très utilement un professionnel extérieur. Le stage est encadré et évalué par un binôme composé d'un universitaire et un professionnel de la structure d'accueil. Dans l'ensemble les évaluations sont bien adaptées à la formation et très claires pour les étudiants.

<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le dispositif est satisfaisant. Il n'existe pas de portefeuille de compétences spécifique mais par contre un livret d'étudiant est mis à disposition des étudiants à la rentrée, présentant la maquette et l'organisation de l'année ; le document est actualisé chaque année.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Un dispositif universitaire existe pour enquêter régulièrement sur l'insertion professionnelle des étudiants et un annuaire des anciens a été créé par l'Institut d'urbanisme pour suivre les carrières. A ceci s'ajoute quelques démarches plus ponctuelles. Malgré les difficultés pour effectuer ce genre de suivi, son renforcement pourrait être très utile aussi bien pour les étudiants que pour l'équipe pédagogique.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le master n'est pas doté d'un conseil de perfectionnement mais différentes réunions sont organisées pour évaluer et faire évoluer la formation. La réunion de fin d'année est sensée réunir les enseignants et professionnels. Il serait souhaitable de formaliser cette procédure en un conseil de perfectionnement (ou structure équivalente).</p> <p>Il n'existe pas d'évaluation systématique des enseignements par les étudiants mais chaque enseignant est invité à faire une évaluation par ses étudiants.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- La formation est très clairement présentée dans un dossier d'évaluation bien argumenté et compréhensible.
- Le master bénéficie d'une équipe pédagogique de qualité et d'une formation bien structurée et cohérente
- Il existe une bonne adéquation entre l'offre et la demande ; la formation est attractive et les résultats sont bons notamment en termes d'insertion professionnelle
- Cette formation réussit à faire travailler ensemble sur la place lyonnaise différents établissements d'enseignement supérieur et de recherche ainsi que des partenaires professionnels
- En général le dossier d'évaluation suggère une bonne prise en compte par l'équipe du master des besoins pédagogiques de l'étudiant.

Points faibles :

- La spécialité recherche en M2, bien que cohabilitée par cinq établissements et affichant des effectifs honorables, pose la question de ses contenus réels et de sa gouvernance.
- Le pilotage (à l'échelle de la mention), le suivi de l'acquisition des compétences ainsi que les modalités d'enseignement (pas d'apprentissage pour l'instant) pourraient être améliorés.
- Actuellement l'évaluation par les étudiants n'est pas systématisée.

Conclusions :

Le master *Urbanisme et aménagement* apparaît comme une formation solide et de qualité, bien positionnée dans le champ professionnel grâce notamment à ses deux spécialités de M2 pro, ses relations avec son environnement socio-économique et ses nombreux liens avec des partenaires professionnels et académiques du champ de l'aménagement et de l'urbanisme. Les dynamiques de ce diplôme sont très positives.

L'ouverture à l'apprentissage des deux spécialités professionnelles serait probablement un plus pour ce Master, d'autant que ce serait tout à fait en phase avec les objectifs de professionnalisation affichés.

Éléments spécifiques des spécialités

Urbanisme et aménagement urbain

Place de la recherche	Même s'il s'agit d'une spécialité à finalité professionnelle, la place de la recherche est intéressante. Ceci se passe essentiellement par les laboratoires de recherche auxquels cette spécialité est adossée et par les enseignants-chercheurs et chercheurs de qualité qui en constituent l'équipe pédagogique. La spécialité offre une possibilité aux étudiants de s'initier à la recherche s'ils souhaitent ensuite poursuivre pour faire une thèse.
Place de la professionnalisation	Le souci de professionnalisation occupe une place importante dans cette spécialité, tant à travers les différents types de travaux demandés aux étudiants (en particulier sur des commandes réelles qui placent les étudiants en situation professionnelle), que grâce à la place des intervenants professionnels dans les enseignements. Il est à regretter toutefois que cette professionnalisation apparaisse inachevée, car la spécialité n'intègre que très peu d'inscrits en formation continue et n'est pas ouvert à l'alternance.
Place des projets et stages	Le stage est effectué en M1 mais il aurait sa place également en M2. L'atelier professionnel confirme la place importante consacrée au travail par projet au sein de la formation. Il s'agit là d'une forme d'apprentissage bien adaptée à la spécialité. Le dossier ne précise pas si les stages font l'objet d'un véritable suivi, auquel seraient dédiés des moyens (heures consacrées au suivi et à l'encadrement des stages et mémoires).
Place de l'international	Cette spécialité bénéficie d'une politique internationale très active avec mobilité étudiante, interventions de collègues étrangers, études de cas choisies dans les pays étrangers, voyages d'études à l'étranger, et une politique de partenariat. L'Institut d'Urbanisme accueille des collègues, des étudiants et des délégations étrangères.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les modalités de recrutement sont claires et visent différents types de public. L'attractivité de cette spécialité conduit à une sélectivité forte mais les critères de sélection sont bien explicités. Des dispositifs de mise à niveau existent et aussi des passerelles avec l'ENTPE et l'IEP.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les modalités d'enseignement, variées, sont pertinentes et bien adaptées au domaine de l'aménagement et de l'urbanisme. On peut néanmoins regretter que cette spécialité ne soit pas ouverte à l'apprentissage, ce qui serait tout à fait en phase avec ses caractéristiques. Le numérique est pris en compte correctement.
Evaluation des étudiants	L'évaluation utilise toute la palette classique des modalités d'évaluations (aussi bien individuelles que collectives, écrites comme orales). Le jury comprend un professionnel extérieur ce qui est un point positif.
Suivi de l'acquisition des compétences	Un portefeuille de compétences spécifique n'existe pas mais un livret d'étudiant est mis à disposition des étudiants à la rentrée, présentant la maquette et l'organisation de l'année ; le document est actualisé chaque année. La fiche RNPC est renseignée avec précision. Un supplément au diplôme présente clairement les objectifs et les caractéristiques principaux de la spécialité.

<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés est essentiellement le fait des enquêtes SESAP. Quelques démarches plus ponctuelles sont menées par les responsables de la spécialité ou par l'association des étudiants, mais sans guère de précision sur leur nature, leur fréquence et leur efficacité. Mais ce genre de suivi n'est pas facile à assurer.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Ni la mention ni la spécialité ne sont dotées d'un conseil de perfectionnement. Un encadrement de proximité des étudiants semble être néanmoins mis en œuvre par l'équipe pédagogique, ainsi qu'un effort d'écoute des remontées des étudiants afin d'apporter les ajustements nécessaires d'une année sur l'autre. Il serait souhaitable de formaliser cela en un Conseil de perfectionnement ou structure similaire. Les procédures d'autoévaluation sont laissées à la libre appréciation des enseignants.</p>

Urbanisme et politiques urbaines

<p>Place de la recherche</p>	<p>Même s'il s'agit d'une spécialité à finalité professionnelle, la place de la recherche est intéressante. Ceci se passe essentiellement par les laboratoires de recherche auxquels cette spécialité est adossée et par les enseignants-chercheurs et chercheurs de qualité qui en constituent l'équipe pédagogique. La spécialité offre une possibilité aux étudiants de s'initier à la recherche s'ils souhaitent ensuite poursuivre pour faire une thèse.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Le souci de professionnalisation occupe une place importante dans cette spécialité, tant à travers les différents types de travaux demandés aux étudiants (en particulier sur des commandes réelles qui placent les étudiants en situation professionnelle), que grâce à la place des intervenants professionnels dans les enseignements. Il est à regretter toutefois que cette professionnalisation apparaisse inachevée, car la spécialité n'intègre que très peu d'inscrits en formation continue et n'est pas ouvert à l'alternance.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Le stage est effectué en M1 mais il aurait sa place également en M2 L'atelier professionnel consacre une place importante au travail par projet au sein de la spécialité. Il s'agit là d'une forme d'apprentissage bien adaptée à cette formation. Les stagiaires bénéficient d'une bonne structure d'encadrement et d'une évaluation spécifique mais le dossier ne précise pas si les stages font l'objet d'un véritable suivi, auquel seraient dédiés des moyens (heures consacrées au suivi et à l'encadrement des stages et des mémoires réalisés).</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Des possibilités existent pour faire un stage à l'étranger ou pour faire un échange mais le dispositif est plutôt limité aux étudiants en M1. Le rôle de l'international est peu explicité même si des accords existent avec des établissements étrangers.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Les modalités de recrutement sont cohérentes et adaptées et bien précisées. La forte attractivité de cette spécialité conduit à une sélectivité forte. Un accès direct existe pour certains étudiants de l'IEP et de l'ENTPE ainsi que des passerelles avec l'IEP.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les modalités d'enseignement, variées, sont pertinentes et bien adaptées au domaine de l'aménagement et de l'urbanisme. On peut néanmoins regretter que cette spécialité ne soit pas ouverte à l'apprentissage, ce qui serait tout à fait en phase avec ses caractéristiques. Le numérique est pris en compte correctement.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation utilise toute la palette classique des modalités d'évaluations (aussi bien individuelles que collectives, écrites comme orales). Le jury comprend très utilement un professionnel extérieur. Le stage est encadré et évalué par un binôme composé</p>

	d'un universitaire et un professionnel de la structure d'accueil. Dans l'ensemble les évaluations sont bien adaptées à la formation et très claires pour les étudiants.
Suivi de l'acquisition des compétences	Un portefeuille de compétences spécifique n'existe pas mais un livret d'étudiant est mis à disposition des étudiants à la rentrée, présentant la maquette et l'organisation de l'année ; le document est actualisé chaque année. La fiche RNPC est renseignée avec précision. Un supplément au diplôme présente clairement les objectifs et les caractéristiques principaux de la spécialité.
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés est essentiellement le fait des enquêtes SESAP. Quelques démarches plus ponctuelles sont menées par les responsables de la spécialité ou par l'association des étudiants, mais sans guère de précision sur leur nature, leur fréquence et leur efficacité. Mais ce genre de suivi n'est pas facile à assurer.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Ni la mention ni la spécialité ne sont dotées d'un conseil de perfectionnement. Un encadrement de proximité des étudiants semble être néanmoins mis en œuvre par l'équipe pédagogique, ainsi qu'un effort d'écoute des remontées des étudiants afin d'apporter les ajustements nécessaires d'une année sur l'autre. Il serait souhaitable de formaliser cela en un Conseil de perfectionnement ou structure similaire. Les procédures d'autoévaluation sont laissées à la libre appréciation des enseignants.

Villes et sociétés

Place de la recherche	La recherche est la finalité même de cette spécialité et sa place est logiquement importante avec une formation à la recherche et par la recherche. Cette spécialité est adossée à des laboratoires ayant les enseignants-chercheurs et chercheurs de grande qualité qui en constituent l'équipe pédagogique. Elle bénéficie aussi de la place accordée à l'apprentissage de la recherche au cours de cette seconde année, grâce à ses enseignements, à la réalisation d'un mémoire de recherche et à un possible stage dans un organisme de recherche.
Place de la professionnalisation	Dans cette spécialité recherche, il existe un certain souci de professionnalisation, à travers la possibilité offerte d'effectuer un stage dans un organisme de recherche. Cette initiative mérite d'être saluée pour une spécialité recherche, même s'il est à regretter que l'effort de professionnalisation semble se limiter à cela. Mais il est difficile à évaluer le bénéfice de cette action pour les diplômés (dont les deux tiers n'inscrivent pas en thèse), faute de statistiques.
Place des projets et stages	Un stage de recherche d'au moins trois mois est une très bonne chose, mais la place des projets et du travail en équipe, en revanche, est bien plus réduite que dans les spécialités professionnelles. Il serait souhaitable d'encourager davantage ce genre d'activité.
Place de l'international	La dimension internationale semble se limiter à l'accueil d'étudiants étrangers et quelques stages réalisés à l'étranger. Il n'existe pas de politique affichée par rapport à l'étranger mais cette activité mérite d'être renforcée surtout pour attirer de bons étudiants et enrichir les enseignements.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le nombre d'inscrits est très faible (2 inscrits en master 2 en 2012-2013 et 1 inscrit en master 2 en 2013-14) mais il n'y a pas d'information détaillée sur le nombre d'inscrits à Lyon 2, université partenaire. Cet élément pourrait être mieux renseigné.

Modalités d'enseignement et place du numérique	Les modalités d'enseignement sont variées et classiques avec tout de même une importance attachée aux séminaires thématiques et l'accueil des stagiaires en laboratoires. La pratique des outils informatiques est supposée acquise et par conséquent il n'existe pas de dispositif particulier pour leur enseignement.
Evaluation des étudiants	L'évaluation des étudiants est classique et satisfaisant, basée sur les dossiers individuels et collectifs, les présentations orales et les exercices d'application.
Suivi de l'acquisition des compétences	Un portefeuille de compétences spécifique n'existe pas mais un livret d'étudiant est mis à disposition des étudiants à la rentrée, présentant la maquette et l'organisation de l'année ; le document est actualisé chaque année. La fiche RNPC est renseignée avec précision. Un supplément au diplôme présente clairement les objectifs et les caractéristiques principaux de la spécialité.
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés est essentiellement le fait des enquêtes centrales des deux universités. Quelques démarches plus ponctuelles sont menées par les responsables de la spécialité ou par l'association des étudiants, mais sans guère de précision sur leur nature, leur fréquence et leur efficacité. Mais ce genre de suivi n'est pas facile à assurer.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Ni la mention ni la spécialité ne sont dotées d'un conseil de perfectionnement et cette question est peu abordée dans le dossier. C'est d'autant plus dommage qu'au vu de la cohabitation de cette spécialité par cinq établissements, une instance de pilotage commun de cette spécialité, éclatée géographiquement et institutionnellement, permettrait sans aucun doute de renforcer sa cohérence et l'efficacité de sa gestion.

Observations de l'établissement

HCERES – RAPPORT D’EVALUATION –
Observations de portée générale

Naster
Mention : Urbanisme et Aménagement

Pas d’observations.

Jean-Luc MAYAUD
Président de l’Université Lyon 2

